

Prise en compte des risques psychosociaux et de la charge de travail

Périmètre CSE Fonctions Support et Finances

Pierre-Antoine Roman

Directeur Opérationnel Qualité de Vie au Travail

CSE FSF 06 et 07 juillet 2021



L'évaluation des risques psychosociaux et de la charge de travail est effectuée en continue et en amont des projets

- Démarche responsable des projets de transformation (évaluation des impacts humains-travail)
 - Enquête Conditions de travail & Stress
 - Analyse spécifique organisationnel en cas de remontée ou d'alertes (SPST, représentants du personnel, RH, ...) et/ou de demande de soutien de la ligne managériale (exemples) :
 - Evaluation de la charge de travail à la DJ
 - Pilote diagnostic flash « photo » sur DIPRS
 - Evaluation de la charge de travail suite au projet Immo22
- Consultation CSE FSF sur les documents uniques intégrant l'évaluation des RPS au S2 2022, après un travail avec les CSSCT (dans le cadre du mandatement permanent)

Dispositifs de formation et de sensibilisation initiale et en continue

- Formation de la **ligne managériale** par Orange Campus – prise en compte de la charge de travail, de l'activité réel et du sens au travail
- Sensibilisation continue par **Orange Campus** à travers des cycles de conférences et de la documentation à destination de la ligne managériale
- Refonte de la partie « **Qualité de Vie au Travail** » sur Orange Learning (juin 2022)
- Book « Charge de travail » autoportée préparé par la DQVTG (publication en attente)
- Sensibilisation sur la charge de travail par l'équipe prévention aux CODIR DIPRS et DJ
- Pilote atelier « Travail hybride et espaces dynamiques » déployé au S2 pour les managers des FC

Dispositifs de soutien et d'identification des signaux faibles

- **Procédure de signalement - ZZZ Harcèlement et Violence au Travail**
- **Maintien d'un front RH fort**
- **Maintien des effectifs du SPST autonome sur l'ensemble du territoire**
- **Poursuite des « Comités Médicaux-Sociaux » sur l'ensemble des périmètres et territoires**
- **Renforcement de l'équipe DTRHFC pour les situations individuelles et complexes**
- **Collaboration avec l'IAPR – numéro vert à disposition des salariés et managers**

Merci

